Appel à contributions pour un dossier de



http://www.openedition.org/2083

Revue du département d'information et de communication de l'Université Laval

Interopérabilité culturelle

Numéro thématique coordonné par Laurence Favier (Université de Lille III - Gerico), Widad Mustafa El Hadi (Université de Lille III - Gerico) et Dominique Vinck (Université de Lausanne -LaDHUL)

L'interopérabilité est un problème auquel se confrontent de nombreuses organisations.

L'omniprésence des ressources numériques dans tous les domaines des activités humaines renforce la problématique. Elle suscite un intérêt croissant pour la prolifération des données et pour l'utilisation des métadonnées permettant d'améliorer la rapidité et l'efficacité des recherches et du traitement massif de données, rêvant produire automatiquement de la connaissance à partir de la masse des données. Or, la croissance des données et métadonnées produites quotidiennement rend de plus en plus inaccessible l'espoir d'une uniformisation des savoirs — sans compter les objections politiques à l'idée d'un modèle unique — car, simultanément, ce sont aussi les communautés de pratiques qui prolifèrent, chacune générant ou réinventant ses propres savoirs, langages, métadonnées et références partagées. Le souci de l'interopérabilité n'est pas prêt de se dissiper malgré l'introduction de schémas standardisés de métadonnées (*Dublin Core*, MPEG, etc.) et de langages (XML, RDF, etc.). Beaucoup s'accordent sur le fait de considérer qu'il convient de dépasser l'interopérabilité sémantique mais peu de travaux ont proposé une analyse précise des problèmes de la communication entre porteurs de connaissances relevant de mondes hétérogènes, même au sein d'une même langue, voire d'une même organisation.

L'appel à contribution porte sur l'interopérabilité culturelle dans un contexte de rationalisation. Il vise à la fois à prendre une certaine distance par rapport à cette rationalisation tout en interrogeant les défis auxquels sont confrontés les acteurs et les inventions qu'ils font pour les relever. Appréhender l'interopérabilité culturelle pose des questions nouvelles du fait d'une ligne

de pente vers sa technicisation et la possibilité de la replier dans une interopérabilité technique enracinée dans les problématiques informatiques classiques de la mise en compatibilité des systèmes d'information sur le plan des formats des données comme sur le plan des protocoles d'échange. Restent pourtant des questions de polysémie, souvent réglées par la connaissance ou un travail ad hoc sur le contexte, mais cette connaissance du contexte n'est pas complètement inscriptible dans des métadonnées ou des ontologies ; elle relève aussi de l'interculturalité à l'ancienne (celle des diplomates, des militaires, des savants et maintenant des manageurs internationaux) au niveau de l'usage et de l'interopération des systèmes comme dans leur conception. Il convient donc de porter l'attention sur les cultures locales, organisationnelles, professionnelles ou nationales, dans la conception et dans l'usage des outils, notamment du web sémantique et des interfaces « interculturelles ». Se pose aussi la question de savoir où se forme une culture de l'interopérabilité culturelle. Avec cet appel, il serait intéressant de revenir sur les activités de partage et d'échange interculturel dans la création technique visant l'interopérabilité technique au sein de communautés de pratiques ou de « métiers » qui conduit à invisibiliser les problèmes de traduction des textes et des contextes notamment. Il serait utile de rendre compte de ce qui se joue en terme d'interopérabilité culturelle suivant les milieux ou les mondes particuliers dans lesquels elle se construit et s'institue.

Le projet de ce numéro thématique est de rassembler études et réflexions sur cette problématique de l'interopérabilité dans l'ensemble de ses dimensions et plus précisément sur les pratiques et enjeux de l'interopérabilité culturelle. Si l'univers numérique est un domaine privilégié dans cet appel, des articles étendant cette problématique à d'autres domaines pourront trouver un débouché dans ce numéro. La mise en débat de la notion trouve également sa place. Se pose, en effet, la question de voir en quoi la problématique de l'interopérabilité renouvelle et se différencie des questions classiques de la standardisation, ou à l'inverse, en quoi elle ne ferait que les prolonger dans un autre système sociotechnique que les infrastructures industrielles ? Ou encore, dans une autre perspective sensible à l'innovation, n'est-on pas inévitablement confronté à la nécessité de reformuler, de traduire et de rechercher des équivalences toujours inappropriées ?

Mobilisant une variété de cadres conceptuels, des sciences de l'information et de la communication et des sciences humaines et sociales en général, les articles appuieront leur réflexion théorique sur un travail empirique.

SOUMISSION D'UNE PROPOSITION D'ARTICLE:

Les propositions d'article doivent compter entre 1 200 à 1 500 mots (bibliographie non comprise).

Elles présenteront le titre, la problématique, la méthodologie et la base empirique utilisées et les

principaux résultats qui seront développés.

La proposition doit être anonyme. L'auteur indiquera ses noms, institution d'appartenance et

coordonnées directement dans le courriel.

La longueur de l'article final, si la proposition est retenue, sera de 40 à 60 000 signes, espaces non

compris (ceci inclut les notes mais exclut la bibliographie).

Merci d'envoyer vos propositions par courrier électronique aux trois coordinateurs :

laurence.favier@univ-lille3.fr

widad.mustafa@univ-lille3.fr

Dominique.Vinck@unil.ch

La réception de chaque proposition donnera lieu à un accusé de réception par courriel.

CALENDRIER

• Date limite d'envoi des propositions d'articles : 17 novembre 2014

Les propositions seront évaluées par le comité scientifique en regard de leur pertinence pour le

dossier thématique et de leur qualité scientifique.

• Notification d'acceptation ou de refus : 5 janvier 2015

• Envoi des articles complets : 6 avril 2015

Chaque article sera évalué en double aveugle par un comité de lecture indépendant. L'équipe

éditoriale de la revue Communication décidera, à la lumière des évaluations, de l'acceptation en

l'état, de la demande de modifications ou du rejet.

• Retour aux auteurs sur l'article : 13 juillet 2015

• Remise de l'article final : 21 septembre 2015

• Publication : **printemps 2016**.

3

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Marc Barbier, Dominique Boullier, Geoffrey Bowker, José Augusto Chaves Guimarães, Patrice Flichy, Olivier Glassey, José Roberto Guarasci, Christine Jungen, Michèle Hudon, Christian Licoppe, Fabrice Papy, Peter Stockinger.